

À propos de la « *Laienanalyse* » aujourd'hui

Quelques remarques incidentes

- :: :- :- :- ::-

Daniel Weiss

Une question politique :

La question de la « *Laienanalyse* » (je garde pour l'instant le terme en version originale) se pose depuis les débuts de la psychanalyse, revenant régulièrement sur le devant de la scène. On n'en finit pas avec elle, peut-être parce qu'on n'en finit pas de ne pas en finir avec la psychanalyse. Cette insistance est liée à la dimension politique de notre discipline, politique au double sens du terme. La question concerne en effet la politique de la psychanalyse : les choix que les psychanalystes, seuls ou diversement associés, sont amenés à faire pour rendre possible la poursuite de l'expérience. C'est là la première acception. Mais elle concerne également les rapports de la psychanalyse avec le politique, c'est à dire les rapports qu'entretient l'expérience freudienne avec les discours organisant la cité : deuxième acception. Est-il nécessaire d'ajouter que pour ce qui concerne notre discipline, ces deux acceptions du terme « politique », la féminine et la masculine, sont en continuité, que l'une ne peut s'envisager sans l'autre et que céder d'un côté c'est perdre de l'autre ?

La manière dont la question se formule varie en fonction des circonstances, de l'air du temps, autrement dit de la forme que revêt le discours dominant à un moment donné. Mais son insistance signe l'irréductibilité de notre champ à ce discours chargé d'organiser l'ordre social. « Ordre » est le terme qui peut convenir ici puisque c'est habituellement sous le louable prétexte de remédier à un désordre, évidemment extrêmement dommageable pour le public, que l'on cherche à réduire la *Laienanalyse*, à la résorber et la noyer (dans la médecine, la psychologie, la psychothérapie et dans un océan de respectabilité, en invitant par exemple des psychanalystes à se faire experts appelés à habilitier des psychothérapeutes). En cela la façon dont cette question insiste constitue un symptôme de la psychanalyse, entendons un symptôme de ce que la psychanalyse représente comme pierre d'achoppement ou, si on aime l'étymologie, comme scandale, pour le discours de l'ordre.

Symptôme de la psychanalyse, cette question constitue aussi un symptôme pour la psychanalyse. Aujourd'hui comme hier elle provoque la discussion, le conflit, la division, et parfois le compromis, sinon les compromissions, au sein de la communauté analytique. Le texte de Freud de 1926 s'adresse explicitement à un « interlocuteur impartial », extérieur à notre discipline, censé représenter les autorités de l'état autrichien, et son propos manifeste concerne la question de l'analyse pratiquée par celles et ceux qui ne sont pas médecins. Il vise tout autant implicitement l'ensemble des psychanalystes, et tout spécialement les américains qui exigent pour l'analyste la qualification médicale, craignant par dessus tout d'être confondus avec des charlatans. Et lorsqu'on lit les contributions au débat qui a suivi sa publication on perçoit combien Freud a eu du mal à se faire entendre. Le texte ne concerne pas uniquement les rapports avec la seule médecine. Au-delà des circonstances particulières de sa rédaction il précise les implications de la question telle qu'elle se posait alors et telle qu'elle revient aujourd'hui encore. On pourrait la résumer de la manière suivante : Y aurait-il une politique pour les psychanalystes indépendamment d'une politique de la psychanalyse ? Ou pour le dire dans un autre vocabulaire : peut-on considérer la psychanalyse en extension indépendamment de l'intension ? La réponse que donne Freud est sans ambiguïtés soulignant l'impossibilité de disjoindre le versant institutionnel (la reconnaissance et l'habilitation sociale des psychanalystes) de son versant doctrinal et épistémique, donc pratique (l'indépendance de la psychanalyse, son autonomie par rapport à tout autre discours, et au-delà son rapport singulier au savoir).

Ce qui se joue aujourd'hui sous nos yeux avec la mise en place d'un statut de psychothérapeute garanti par l'État, la façon dont cette initiative engendre toutes sortes de points de vue chez les psychanalystes, des plus opportunistes et « adaptatifs » aux plus intransigeants, constitue une nouvelle version de ce débat de toujours. L'enjeu reste le même : la spécificité du discours psychanalytique. Affirmer cette spécificité c'est considérer le terme « *Laienanalyse* » comme un pléonisme, ce, quel que soit l'analyste en cause, ses diplômes universitaires et toutes les « garanties » officielles dont il peut éventuellement se prévaloir.

« Laien » :

Pour traduire le terme « Laien » utilisé par Freud à propos de la psychanalyse pratiquée par les non médecins, on peut en français choisir l'adjectif « laïque », ou celui de « profane ». Les deux termes sont empruntés au vocabulaire religieux. Peut-être faut-il saisir l'opportunité que nous offre la langue française et considérer les deux voies qu'elle ouvre.

Laïque ? :

« Laïc » s'oppose à « clerc ». Le laïc celui qui ne fait pas partie de l'institution ecclésiastique, mais aussi celui qui n'a pas accès au savoir spécifique de la chose religieuse. De ce point de vue, l'usage de l'adjectif « laïc » paraît bienvenu pour parler de la psychanalyse et de l'analyste tant pour ce qui est du lien à l'institution que pour ce qui concerne le rapport au savoir :

- L'expérience de la psychanalyse ne saurait en effet se dérouler qu'indépendamment de toute institution. Il peut bien sûr y avoir de la psychanalyse et du psychanalyste au sein d'une institution : dispensaire, hôpital, activité privée remboursée par la sécurité sociale, CMP, CMPP, prison, lieux de consultations divers, universités, etc... Il est même hautement souhaitable qu'il y en ait dans ces lieux : ce peut être l'occasion pour quelqu'un, parfois la seule, de se faire entendre autrement et de pouvoir prendre en considération le savoir inconscient. Mais s'il y a là de l'analyse et de l'analyste c'est malgré l'institution, en dépit ou contre sa logique. Tous nos collègues qui exercent dans le cadre d'une institution sont amenés à faire l'épreuve, à un moment ou à un autre, de l'antipathie irréductible qui existe entre impératifs institutionnels et discours analytique. De la même façon, l'appartenance d'un analyste à une association psychanalytique ne saurait être une condition déterminante quant à l'expérience. Ce qu'on peut espérer au mieux c'est qu'elle ne l'empêche pas.
- Quant au rapport au savoir, l'analyse s'avère nécessairement laïque puisque ce n'est pas le savoir déjà là qui opère dans l'expérience mais plutôt la possibilité d'instaurer de l'insu, autrement dit de l'inconscient (en langue lacanienne : situer le savoir en place de vérité et non en place de semblant). Cette possibilité ne dépend pas du savoir de l'analyste mais de son désir, autrement dit de ce qui fait défaut au savoir. En d'autres termes l'expérience n'est possible qu'au prix d'un renversement : du savoir déjà là au savoir supposé. De ce point de vue, le savoir quel qu'il soit ne saurait en aucune façon constituer une garantie quant à l'exercice de la psychanalyse, pas plus le savoir référentiel (celui promu par la culture et les textes) que le savoir acquis par l'analyste du fait de sa propre analyse. Le passage par l'expérience, de même que l'acquisition de toutes sortes de savoirs sont autant de conditions nécessaires pour l'exercice de la psychanalyse, mais elles ne sont pas suffisantes pour assurer une quelconque garantie puisqu'il faut bien le reconnaître, et le revendiquer : pour ce qui est de l'expérience de la psychanalyse, de garantie, il n'y en a pas. L'analyste ne saurait évidemment se satisfaire de son ignorance : Freud proposait une longue liste de disciplines devant contribuer à la

formation des analystes. Mais ce n'est pas le savoir déjà là qui s'avère déterminant dans l'expérience, c'est la possibilité de laisser jouer un savoir toujours à venir : le savoir textuel de l'inconscient.

Le caractère laïc de la psychanalyse, au double sens du terme, ou si on préfère la « docte ignorance » de l'analyste, constitue la condition même de l'expérience. Pas d'analyse possible sans laïcité. Cela ne devrait pas être sans conséquences pratiques puisque cela devrait interdire à l'analyste d'exercer un magister et de se situer - es qualité - en expert pour répondre à une demande des autorités ou des médias.

Profane ?

Laïque, l'analyse freudienne est tout autant profane. Ce terme définit ce qui est dépourvu du caractère « sacré ». Si « sacré » s'applique à ce « *qui appartient à un domaine séparé, inviolable, privilégié par son contact avec la divinité et inspirant crainte et respect* », rien n'est a priori sacré, rien n'est par principe intouchable dans l'expérience de la psychanalyse (et surtout pas ce qu'on appelle parfois le « cadre » contrairement à ce que se plaisent à croire certains analysants).

Allons plus loin et posons la question de la façon suivante : si l'analyse est profane, ne se doit-elle pas également d'être profanatoire ? Autrement dit n'a-t-elle pas à mettre en évidence et à questionner autant que possible tout ce qui chez un analysant apparaît de prime abord intouchable ? On se souvient à ce sujet des métaphores ecclésiales de Freud à propos de l'impossibilité de sanctuariser quoi que ce soit dans l'analyse au risque d'en faire le refuge de toutes les résistances.

De ce point de vue le texte de Freud sur le fétichisme pourrait retenir tout particulièrement notre attention. Le sacré, l'intouchable, n'est-ce pas ce qui pour chacun est pourvu d'une valeur de fétiche, ce sur quoi prend appui le « mais quand même » permettant de faire pièce au « je sais bien » ? N'est-ce pas, pour reprendre les termes mêmes de Freud, ce qui est là pour « *garantir contre la disparition [de ce à quoi] a cru le petit enfant et auquel... il ne veut pas renoncer* », autrement dit ce à quoi nous recourons lorsque « *le trône et l'autel sont en danger* » ? Ces remarques ont évidemment une portée qui dépasse le cadre de la seule perversion, dont le fétichisme constitue pour Freud le paradigme. Elles constituent une réflexion sur ce qu'Étienne de La Boétie appelait « la servitude volontaire ». En ce sens *Le fétichisme* a, comme beaucoup d'autres textes de Freud, une portée politique, ainsi que le soulignait Claude Rabant lors de sa venue à Lille. L'analyse est profane dans la mesure où c'est - en principe - sa tâche de mettre en évidence et de questionner ce qui pour chacun exerce un pouvoir de fascination prenant valeur de fétiche,

de protection contre la castration.... En principe.

Profanation par la psychanalyse ou sacralisation de la psychanalyse ?

La mise en question par l'analysant de ce qui prend valeur de fétiche pour lui l'amène-t-elle nécessairement à abandonner ce qu'ont été ses options, ses engagements, ses croyances ? Est-ce cela qui est attendu de l'expérience ? La psychanalyse se veut a-religieuse, mais l'expérience implique-t-elle nécessairement - l'adverbe importe ici - que l'analysant renonce à ce qui fait office de croyance pour lui ? Formulant ainsi la question, on en perçoit l'impasse : penser ce renoncement comme une nécessité c'est considérer l'expérience comme une sorte de conversion conduisant à troquer d'anciennes croyances contre de nouvelles, remplacer un fétiche par un autre, une illusion avec beaucoup d'avenir par une autre (qui en a peut-être moins). Lorsqu'un phénomène de cet ordre se produit dans une analyse un changement est-il véritablement intervenu ? La cause psychanalytique peut aisément venir donner un nouveau (nouveau ?) contenu à un espace sacré autrefois occupé par une autre croyance. On perçoit ici le pas, le petit pas, qui sépare une mise en question des idéaux fétichisés (la profanation par la psychanalyse) d'une conversion à la psychanalyse, c'est-à-dire d'une sacralisation de celle-ci. Il ne s'agit pas - pas nécessairement en tout cas - de renoncer à nos croyances (quelles qu'elles soient). Il peut arriver qu'au décours de l'expérience elles chutent, ou pas, peu importe me semble-t-il. L'important est de parvenir à repérer le rôle que nous leur faisons jouer (en d'autres termes : analyser) et de pouvoir leur attribuer une autre place. En cela réside, me semble-t-il, la véritable mutation qui peut s'opérer au cours de l'expérience.

Ajoutons que la conception de la psychanalyse comme expérience de conversion comporte un envers, tout autant en impasse et qui consiste non à se convertir à la psychanalyse, mais à la convertir, à l'enrôler au service de discours qui n'ont rien à voir avec elle. Il s'agit par là d'annexer l'invention freudienne pour en faire la forme modernisée d'un discours religieux traditionnel (la psychanalyse comme nouvelle version du Talmud ou de l'Évangile) ou, ce qui revient à peu près à la même chose de la mettre au service d'une idéologie (hier la Révolution, aujourd'hui le bien-être individuel et familial). De ce point de vue aussi nous avons à affirmer le caractère laïc et profane de l'invention freudienne.

Spécificité :

Freud a toujours vigoureusement affirmé la spécificité de sa découverte, son irréductibilité à toute autre discipline. Les détracteurs de la psychanalyse, prompts à faire de la psychologie, rattachent ce souci à la subjectivité de son créateur, à son désir de se montrer l'inventeur d'une science nouvelle. Il se

peut que Freud ait été un personnage porté par une grandiose ambition, se voulant l'égal de Copernic ou de Darwin. Mais l'enjeu, quant à la spécificité de la psychanalyse est tout autre : les moyens, et la fin d'une expérience qui ne vise pas l'adaptation aux impératifs du discours dominant (quel qu'en soit la forme), et qui considère les symptômes autrement que des troubles qu'il s'agit de réduire.

Lacan a cherché à rendre compte de cette spécificité par le biais d'une écriture permettant de distinguer ce qu'il appelle le discours de l'analyste des trois (plus une ?) autres modalités de lien social. La psychanalyse se démarque des autres discours, ne serait-ce que parce qu'elle ne répond pas aux nécessités qui régissent le discours du Maître (que ça marche, que ça tourne, impératif par excellence de l'institution quelle qu'elle soit), et parce que son rapport au savoir est distinct de celui de l'Universitaire (le savoir n'y est pas en place d'agent de semblant, mais il est sup-posé, en place de vérité). Quant au discours Hystérique il recueille certes toute notre sympathie (le mot convient tout particulièrement) puisqu'il fait valoir le sujet, son manque, sa division et sa singularité en place maîtresse. Mais l'analyste ne répond pas à la demande liée à ce discours, demande que soit enfin porté remède à cette division. Il ne cherche pas à la « psychothérapier » mais tout au contraire à la mettre au travail, en la faisant parler. Précisons d'emblée qu'absence de finalité thérapeutique ne signifie pas absence d'effets résolutifs, ni absence de préoccupations quant à ces effets.

Habituellement le discours du Maître s'allie les services du discours Universitaire pour organiser l'ordre social. La forme que prend cette alliance, la façon dont elle s'incarne varie grandement au cours de l'histoire : le tyran de la cité avec le philosophe, le pape avec le théologien etc... Quant aux médecins, si la structure de leur discipline procède tout à la fois du discours du Maître et de celui de l'Universitaire, on peut remarquer qu'en certaines périodes pas si lointaines, nombre d'entre eux ont participé avec zèle aux entreprises d'un pouvoir assez éloignées des principes hippocratiques. On peut y voir un accident de l'Histoire, mais on peut aussi penser, avec Jean-Pierre Lebrun qu'il y a peut-être là un fait de structure lié aux modalités propres du discours médical.

Si j'évoque ici le philosophe, le prêtre, et le médecin tenants d'un savoir au service du Maître c'est évidemment en référence directe aux préoccupations de Freud qui s'attachait à démarquer la psychanalyse de la médecine, des religions et de la philosophie. Dans son texte de 1926 il s'agissait d'affirmer la spécificité de l'expérience, de la théorie et de la formation psychanalytiques par rapport à la médecine. Et au même moment il s'employait aussi à préserver son invention des religieux pleins d'intérêt et de sollicitude pour

elle (*L'avenir d'une illusion* date de 1927). Un peu plus tard il veillera également à marquer ce qui la distingue de la philosophie.

Le comptable et le psychologue :

Aujourd'hui les figures chargés de représenter l'ordre et le savoir qui le soutient ont changé. Avouons que de nos jours elles ne sont pas spécialement attrayantes : les couples du tyran et du philosophe, de l'évêque et du théologien, de la reine Christine de Suède et de Descartes, ont été remplacés par celui, plus terne il faut bien l'avouer, du comptable et de l'expert-évaluateur, représentant respectivement l'injonction gestionnaire et le savoir technoscientifique au service de l'idéologie managériale.

Ces personnages sont-ils les nouveaux représentants du couple Maître-Universitaire de toujours, ou incarnent-ils un discours sensiblement différent, un cinquième discours que Lacan nomme « Discours Capitaliste » ? La question de ce qui distingue le Discours Capitaliste d'aujourd'hui du traditionnel Discours du Maître serait à reprendre de manière approfondie à partir des nombreux travaux qu'elle a déjà suscités. Cela permettrait d'éclairer les enjeux du débat actuel. On peut d'ores et déjà souligner que la caractéristique de ce cinquième discours est de promouvoir ce que Jean-Claude Milner nomme une « politique des choses », ces choses que nous sommes tous sans exception en tant que ressources humaines évaluables, consommables et jetables par le marché du travail, et tout autant par le marché... de la consommation.

De ce point de vue on peut remarquer que tout un courant de la psychologie offre ses services au discours capitaliste avec un zèle tout particulier, proposant son savoir-faire pour « gérer les ressources humaines », mais également pour rendre plus efficace les techniques publicitaires. Et pour ce qui est du traitement du malaise il s'emploie à mettre au point, en se parant de tous les attributs de la Science, toute une série de fictions auxquelles nous sommes appelés à nous identifier : stressés, déprimés, hyperactifs, tocqués, anorexiques, boulimiques, addicts, traumatisés, endeuillés etc.... Nous sommes invités à nous reconnaître dans une de ces (nombreuses, innombrables ?) classes, c'est à dire à nous placer sous l'égide d'un signifiant promu en place maîtresse afin de pouvoir consommer le traitement (chimique et psychothérapeutique) adapté permettant de faire disparaître nos troubles. C'est en effet de troubles qu'il s'agit, et non plus de symptômes. La différence est notable et à déjà été maintes fois soulignée : le trouble doit être réduit, le symptôme implique une signification et un déchiffrement. Avec le traitement adapté, et adaptant, tout rentre donc dans l'ordre... pour un temps. Mais le malaise insiste. Par bonheur l'inventivité de cette psychologie s'avère sans

limites et une nouvelle catégorie vient bientôt nommer un trouble qui par chance a déjà son remède, puisque c'est la mise au point du traitement qui a créé l'entité morbide et non l'inverse.

Ajoutons que chaque nouvelle catégorie engendre l'expert qui lui correspond. Se créent ainsi, par exemple dans le domaine de la psychiatrie (pardon ! de la « santé mentale », cette expression ayant avantageusement remplacé la référence à la psychiatrie), une multiplicité de centres de référence spécialisés, censés diagnostiquer les troubles avec toute la précision souhaitable, les inscrire dans une classe et une sous classe spécifiques et prescrire la prise en charge adaptée qui sera assurée... ailleurs, par d'autres, appelés à en être les simples exécutants. La valeur d'un service hospitalo-universitaire sur le marché s'appréciant, évidemment, au nombre de centres de référence qui en dépendent.

Ainsi que le soulignent les auteurs du *Manifeste pour la psychanalyse* les multiples catégories ainsi créées...

«... induisent des effets de vérité.... C'est par le travail de [ces] fictions que la "nouvelle gouvernance" investit le champ de l'intime pour transformer l'individu en "entrepreneur de lui-même". La psychologie est tout spécialement sollicitée à s'atteler à cette tâche, aussi bien dans sa dimension de production (coaching, optimisation des ressources) que de recyclage et de remise sur pied (psychothérapies adaptatives) ».

Le psychologue occupe en effet une place de choix dans la cohorte des experts évaluateurs. Je précise, si besoin en était, que « psychologue » ne désigne pas nécessairement ni exclusivement ici les titulaires d'un diplôme délivré par les départements universitaires de psychologie. Cette désignation inclut tout autant des psychiatres et toutes sortes de « thérapeutes » de formations diverses. L'usage de cette désignation vise simplement à souligner ce que les auteurs du *Manifeste* mettent en évidence : la psychologie (quels qu'en soient les représentants) est aujourd'hui requise au service de l'idéologie entrepreneuriale, elle en est un instrument privilégié et met à la disposition de cette idéologie son outil thérapeutique : la/les, psychothérapie(s). Cette dernière vient prendre place comme un produit sur le marché au même titre que les psychotropes distribués par les médecins sous la houlette de l'industrie chimique. J'ajoute que psychothérapies et psychotropes peuvent faire très bon ménage et s'associer pour permettre de gérer les formes actuelles du malaise telles qu'elles sont catégorisées. Nul doute que les recommandations des autorités quant aux « bonnes pratiques » médicales se font un devoir de préconiser, dans le cas de troubles d'ordre psychocomportemental, l'association de médications adaptées et d'une psychothérapie (on est humain quand même !), psychothérapie tout aussi adaptée (à

condition qu'elle soit brève, bien entendu, time is money).

La tâche du psychologue-évaluateur-gestionnaire repose en grande partie sur l'application de grilles tant pour ce qui est de l'appréhension des troubles que des techniques visant leur réduction. La pratique de l'évaluation généralisée, ce nouveau paradigme, ou ce nouveau credo si on préfère, a fait son entrée dans le bureau du psychologue. Beaucoup a déjà été écrit à propos de cette évaluation venant tenir lieu de pensée (je renvoie aux textes de Jean-Claude Milner déjà cités). C'est là une invention au service d'une fiction directement issue des pratiques du capitalisme financier. Dans ce sens, il ne me semble pas exister de différence foncière entre la pratique du psychologue évaluateur et celles des agences de notation qui font la pluie et le beau temps sur les marchés boursiers et dans les ministères.

J'ajoute qu'il n'a pas fallu attendre l'époque actuelle pour que des psychanalystes, mais aussi des philosophes adressent leurs critiques à la psychologie. On se souvient de l'ironie cinglante de Georges Canguilhem. Pour les psychanalystes, à commencer par Lacan, il s'agissait dans les années 60 de s'inscrire en faux contre les tentatives de la psychologie universitaire d'inclure notre discipline dans le cadre de la psychologie générale. C'est dans ces termes que se posait alors la question de la *Laienanalyse*. De nos jours c'est plus précisément par rapport à ce qu'on appelle la (ou les) psychothérapie(s) qu'elle se pose de nouveau.

Psychothérapie ?

La psychanalyse et la psychothérapie :

Aujourd'hui la psychologie gestionnaire s'est emparée de la notion de « psychothérapie » et l'État met en place un dispositif pour réglementer l'usage du titre de « psychothérapeute ». Dès lors une question délicate se pose : les psychanalystes doivent-ils abandonner toute référence à cette notion dont ils n'ont d'ailleurs jamais eu l'exclusivité ? Doivent-ils au contraire la revendiquer et si oui, de quelle façon ? Là encore on peut noter que la question n'est pas vraiment nouvelle, même si la manière de la poser a évolué. L'articulation psychothérapie/psychanalyse fait depuis très longtemps l'objet d'un débat dans la communauté psychanalytique.

Il me semble qu'aujourd'hui plus encore qu'hier nous devons affirmer que la psychanalyse ne saurait se laisser assimiler à une psychothérapie. De ce point de vue aussi elle est laïque et profane. La catégorie des psychothérapies regroupe des techniques extrêmement hétérogènes, aux références théoriques elles aussi hétéroclites, mais qui toutes peuvent se réclamer d'effets thérapeutiques remarquables. Ça marche puisque, comme on le sait, tout

marche. Tout marche puisque l'amour du Père, autrement dit le transfert, est un puissant remède. Pour ces raisons le terme « psychothérapie » est à décliner tout à la fois au singulier et au pluriel : au pluriel en raison du caractère hétéroclite de cette catégorie, au singulier en raison de ce qui en constitue dans tous les cas un des ressorts thérapeutiques essentiels à savoir le transfert positif, autrement dit la suggestion. Ajoutons que la psychanalyse (qui, elle aussi, marche) n'échappe pas à la règle, même si le transfert positif ne résume pas à lui seul les effets résolutifs de l'analyse.

Mais la psychanalyse, du moins d'après l'idée que je m'en fais, ne se ramène pas à une psychothérapie puisqu'elle ne consiste pas à soigner l'âme, même s'il arrive à Freud d'affirmer le contraire :

« "Direction de conscience laïque", "cure d'âme laïque", c'est bien par cette formule qu'on pourrait décrire la fonction de l'analyste. »

Sa finalité ne consiste pas à soigner (thérapie), et surtout pas l'âme (psycho), puisqu'à l'âme elle fait un sort (encore la laïcité). « *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* », ainsi que le dit si bien Rabelais. Comment qualifier l'inconscient freudien, sinon comme une science sans conscience ? Pour être plus précis disons que la psychanalyse récuse l'idée d'un inconscient organisé autour d'une intériorité souveraine (fût-elle le fait du souffle divin). Si l'on tient absolument à attribuer une âme au parlant, il faut la situer du côté d'une extimité toujours déjà perdue, autrement dit du côté de l'objet. Elle ne soigne pas l'âme et elle se distingue par son approche du symptôme à qui elle accorde une place singulière dans l'économie subjective, et qu'elle ne cherche pas à « thérapier », n'entretenant pas l'illusion d'un effacement du malaise.

Si la psychanalyse n'est pas réductible à une psychothérapie, elle n'est pourtant pas, ainsi que je viens de l'évoquer, exempte d'effets résolutifs et apaisants pour celui qui s'y prête. Ces effets ne se limitent pas aux conséquences du transfert positif. Le relâchement de l'emprise exercée par les idéaux, le renoncement à la fascination produite par certaines figures fétichisées, la manière dont peut être entamée la jouissance sacrificielle, constituent parmi d'autres, autant de façons d'évoquer les effets authentiquement résolutifs de la psychanalyse. Dans ces conditions nous avons à affirmer et à soutenir que l'expérience d'une analyse produit des effets thérapeutiques. C'est la souffrance occasionnée par le symptôme qui amène le patient chez l'analyste et le passage de l'état de patient à celui d'analysant engendre déjà en lui-même des modifications dans la façon d'appréhender cette souffrance. Pour ces raisons nous ne devons nullement céder sur la dimension thérapeutique de notre pratique, même si elle n'en constitue pas la finalité et que nous ne nous en satisfaisons pas.

Mais revendiquer des effets thérapeutiques ainsi que l'élucidation de leurs

mécanismes d'action ne doit pas pour autant amener les analystes à venir prendre place sur le (super)marché des psychothérapeutes. Ce n'est pas parce que la psychanalyse engendre des effets psychothérapeutiques (si on veut les désigner ainsi) qu'elle doit se laisser inclure dans le cadre incertain des psychothérapies.

Il y aurait bien sûr une véritable solution psychanalytique à la question des rapports avec la-les psychothérapie(s) : celle qui consisterait à en déconstruire la notion en montrant en quoi la psychothérapie fait aujourd'hui partie de ces fictions mises en œuvre par le savoir techno-scientifique pour « *investir le champ de l'intime* » et gérer les subjectivités. Il s'agirait par la même occasion de faire preuve d'inventivité et de parvenir à créer et à imposer un autre terme que « psychothérapie » pour rendre compte des effets résolutifs d'une analyse, un terme conceptuellement plus rigoureux et plus précis.

La psychothérapie psychanalytique :

En attendant les propositions pertinentes il y aurait déjà une catégorie particulière à interroger et à déconstruire : celle constituée par les dites « psychothérapies psychanalytiques ». Cette notion me paraît assez imprécise. Elle recouvre d'un flou qu'on n'ose pas qualifier d'artistique des pratiques extrêmement diverses qui n'ont, me semble-t-il, que peu de liens entre elles :

- Cette expression désigne parfois l'application de fragments choisis et plus ou moins bien digérés de la théorie freudienne dans le cadre de consultations menées par des praticiens « inspirés » mais n'ayant eux-mêmes parfois aucune expérience de la psychanalyse.
- On l'utilise également, dans une acception opposée, pour qualifier le travail mené avec un analyste lorsqu'il ne répond pas aux critères formels traditionnels, autrement dit lorsqu'il ne correspond pas à ce que d'aucuns, autrefois, appelaient la « cure-type ». Mais on ne voit pas pourquoi un tel travail ne mériterait pas le nom de « psychanalyse » dès lors que celle ou celui qui y est engagé est invité à aller, aussi loin qu'il le peut dans l'élucidation de ce qui entrave l'exercice de son désir.
- On en fait également usage pour désigner les rencontres avec un psychanalyste dans un cadre institutionnel. Ce cadre impose nécessairement certaines limites à l'expérience et empêche le plus souvent de mener le travail au-delà d'un certain point. Consulter un psychanalyste et faire une analyse sont deux processus distincts, mais est-il aujourd'hui indispensable de faire usage du terme « psychothérapie » ? Il me semble que l'expression « entretiens psychanalytiques » convient

mieux. Ces entretiens peuvent avoir une vertu apéritive et il arrive qu'ils mènent le patient à passer au hors-d'œuvre et, qui sait, au (bien nommé) plat de résistance. Je précise que cela vaut pour les adultes comme pour les enfants.

- On peut rapprocher de ce type de situation le travail mené par de nombreux collègues, analysants de longue date, pour qui la psychanalyse constitue plus qu'une référence mais qui ne se désignent pas comme psychanalystes. C'est à eux que revient pour une grande part d'incarner la psychanalyse en acte dans des lieux institutionnels. Nous avons à reconnaître la nécessité de leur présence dans ces lieux et la qualité de leur travail. Mais là encore on peut se demander si aujourd'hui l'expression « psychothérapie psychanalytique », convient tout à fait. J'ajoute que dans un certain nombre de cas l'usage de ce nom a valeur de compromis, c'est à dire de symptôme : symptôme d'un désir de faire l'analyste et d'une difficulté à franchir le pas consistant à s'y autoriser seul, avec les risques que cela comporte. Nombreux sont ceux qui à un moment de leur itinéraire ont fait usage de ce compromis avant de passer, ou non, du côté de l'analyste. Certains en restent au pas suspendu qui prend alors pour nom « psychothérapie psychanalytique ».

En critiquant aujourd'hui l'expression « psychothérapie psychanalytique » pour qualifier notre pratique nous avons à marquer un refus. Le refus de répondre aux impératifs d'adaptation et de réduction du sujet dont est implicitement porteur le discours actuel qui s'est approprié le signifiant « psychothérapie » a des fins normatives. Encore une fois, cela doit nous inviter à démonter cette entité plutôt qu'à en accréditer le pseudo-sérieux.

Il me semble également qu'il faut porter un regard pour le moins critique sur les formations à cette psychothérapie psychanalytique qui se proposent sur le marché, même (surtout) lorsqu'elles se parent de l'onction universitaire ou qu'elles se présentent comme accréditées par telle ou telle association psychanalytique. Les psychanalystes ne doivent pas désertier les lieux institutionnels, à commencer par les universités ou les hôpitaux, mais ils ne doivent pas y être présents à n'importe quel prix, et surtout pas au prix d'une réduction ou d'une annexion de leur discipline. Tout comme pour la médecine, la philosophie, ou la psychologie, nous avons, vis à vis de la psychothérapie à rester laïques et profanes, et à l'affirmer.

Ceux qui portent une demande, les patients, les analysants, peuvent bien user du terme qui leur plaît, et désigner l'expérience comme cela leur convient, « psychothérapie » si cela leur chante puisque le mot fait pour l'instant partie

du discours courant (du « disque ourcourant » disait Lacan). Nous pouvons sans difficulté l'admettre. Ce n'est pas une raison pour accorder à ce terme une consistance qu'il n'a plus, s'il en a jamais eu une.

Ce qui est vrai pour la psychothérapie l'est également pour la nouvelle profession qui lui est liée et à laquelle la garantie de l'État vient de donner naissance : celle de psychothérapeute. Nul doute qu'elle ait un grand avenir, puisque les psychothérapeutes seront assurément amenés dans un grand nombre de cas à remplacer avantageusement les psychiatres (pardon ! les « spécialistes en santé mentale »). Ceux-ci, plus rares, et donc plus chers, seront cantonnés au rôle d'expert prescripteurs de médicaments... et de psychothérapies exécutées ailleurs par d'autres, au moindre coût évidemment, mais sous leur surveillance. Quant aux psychologues cliniciens il semble bien que leur profession doive faire l'objet d'une fusion-acquisition sans même qu'une Offre Publique d'Achat ait été nécessaire. On ne voit pas très bien quel pourra être leur rôle, dès lors que des psychothérapeutes officiellement agréés exerceront. Parmi les bénéfices annexes générés par cette fusion-acquisition on peut mentionner la disparition programmée des départements universitaires de psychologie clinique ou de psycho-pathologie dépendants des universités de sciences humaines, remplacés par des formations à la psychologie de la santé organisées sous la houlette du discours médical. Passer de la faculté de sciences humaines à la faculté de médecine n'est peut-être pas sans conséquences d'ordre culturel (pour le coup, plutôt une perte qu'un bénéfice).

Je ne pense pas que les psychanalystes doivent apporter leur caution à une telle entreprise, en se proposant par exemple comme experts es psychothérapie dans des commissions de validation des psychothérapeutes, ou en offrant (plutôt en vendant) des formations à la psychothérapie dite psychanalytique.

Je ne crois pas non plus qu'ils aient à donner leur crédit à cette entité en demandant eux-mêmes à bénéficier du titre de psychothérapeute, ainsi que le recommandent certaines associations psychanalytiques. Libre à certains collègues d'exercer sous couvert de psychothérapie (d'autres exercent bien la psychanalyse sous couvert de psychiatrie ou de psychologie) à la condition (mais pourra-t-elle encore être satisfaite ?) de pouvoir continuer à soutenir la *Laienanalyse*. Cela sera-t-il encore possible ?

*

Dans la très célèbre conclusion de son célèbre article déjà évoqué Georges Canguilhem donne certains conseils aux psychologues :

« ... le philosophe peut aussi s'adresser au psychologue sous la forme – une fois n'est pas coutume – d'un conseil d'orientation, et dire : quand on sort de la Sorbonne par la rue Saint-Jacques, on peut monter ou descendre ; si l'on va en montant, on se rapproche du Panthéon qui est le conservatoire de quelques grands hommes, mais si on va en descendant on se dirige sûrement vers la Préfecture de Police. »

Les psychothérapeutes agréés et garantis par l'État n'ont même plus besoin de passer par la Sorbonne, et s'il s'agit toujours d'aller jusqu'à la Préfecture de Police ce n'est pas sans un détour par le supermarché. Les psychanalystes n'ont-ils pas mieux à faire que de leur emboîter le pas en croyant leur montrer la voie ? N'avons-nous pas plutôt à proposer une lecture critique et déconstructrice des fictions sur lesquelles prend appui le discours actuel de la psychologie (et de la psychothérapie qui en est l'instrument) en mettant en évidence les implications politiques de ces fictions ? N'est-ce pas de cette façon que nous avons aujourd'hui à soutenir la *Laienanalyse*, c'est à dire la psychanalyse tout court ?

Le 4 Septembre 2011

*

**